



Conseil Municipal

du 19 juin 2013

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie Thérèse, SALTON Gérard, VRIGNON Bertrand, VALLAURI Jean-Claude, DEBOST Bernard, DORDE Maéva, DOTTAÏN Laurence, DUQUESNE Céline, HAVARD-CORBIERE Chantal, **REYNAUD Gilles**, SIMON Raphaël, SOUMATI Marie-Christine, ZIZZO François.

Procuration : M. REYNAUD Gilles à M. VALLAURI Jean- Claude

Secrétaire : Mme HAVARD-CORBIERE Chantal

Les PV des derniers conseils municipaux seront présentés au conseil municipal lors de prochaines séances
Les autres PV sont disponibles comme à l'accoutumée sur le site internet de la commune

- 1) Enrobés et pose de ralentisseurs: choix de l'entreprise :
Entreprises retenues : EIFFAGE LA TRINITE : 23 288.35 € HT et MASALA France NICE : 5 000 € HT
- 2) Voirie communale 2013 : choix de l'entreprise :
Entreprise retenue : COLAS de NICE ; (Marché à bons de commande)
- 3) Eau assainissement Montagnac 2013 : choix de l'entreprise :
Entreprise retenue : TONSO : Lot 1 : 59 785.32 € HT - Lot 2 : 7 602 € HT
- 4) Offres de concours : rue de la Bourgade
- 5) Amendes de police - année 2013 : Montant des travaux estimé à 37 500 € HT
Il s'agit d'effectuer des travaux de sécurité ; (subvention de l'Etat : 30 %).
- 6) Accès quartier Castel ; réalisation d'une voirie de désenclavement : autorisation donnée au Maire pour les acquisitions et cessions partielles de terrains
- 7) Dénominations de voies et places : « Placette TONDUTI » et « Parking de la Poste »
- 8) SITV Dissolution : Conditions de répartition de l'actif et du passif : répartition de l'actif d'un montant de 17 577.10 € au prorata des communes membres
- 9) Permis de construire salle des sports : Autorisation donnée au Maire de déposer un permis
- 10) Biens vacants sans maître**

La délibération n°10 a été retirée de l'ordre du jour.

ADS : Application du Droit des Sols : monsieur le Maire propose de rajouter une motion réaffirmant que « les communes et donc les maires doivent conserver la compétence urbanisme ».

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe des dates des différentes manifestations pour les prochaines semaines dont la fête des écoles le vendredi 28 juin 2013.

Conseil d'école : l'ensemble du conseil est très satisfait de cette 1^{ère} année dans le nouveau groupe scolaire ;

La « journée portes ouvertes » organisée par la Croix Rouge le vendredi 14 juin 2013 a connu un plein succès et a permis de faire connaître ce Foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées.

Travaux Bd du Dr ROUX : un enrobé, financé par le conseil général et la commune sera mis en place la semaine prochaine, du 24 au 28 juin 2013 : route et places seront remis à neuf.

Unité de vie Alzheimer : les travaux vont débuter très prochainement : un projet de 1000 m².

Enfin, monsieur le Maire informe que notre commune a obtenu le prix départemental du concours « Les Rubans du Patrimoine » organisé par la Fédération du BTP, la Fondation du Patrimoine et l'Association des Maires de France pour l'exemplarité de notre investissement et sa participation active pour la défense du Patrimoine.

Le Maire,

Docteur Pierre DONADEY

Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01

